



Assemblée générale du 17 mai 2024 portant sur l'exercice 2023

Présents : René Baumann, Jean-Marie Schaeffer, Philippe Elsass, Jean-Pierre Berg, François Ott, Benoit Kuhn, Bernard Ulsemer, Bernard Buckenmeyer.

Excusés (pouvoirs): 52

Rapport moral, un état des lieux de la LCR

Nous n'ignorons les efforts qui sont fournis par la CeA pour la défense et la promotion de la langue, de la culture et de l'histoire régionales. Ainsi est-elle en train de mettre en place un affichage public bilingue, tantôt en standard pour ce qui a un caractère officiel, par exemple devant les collèges et les bibliothèques et les bacs sur le Rhin, qu'elle gère, tantôt en dialecte pour ce qui a un caractère plus informel. Et, elle entreprend bien d'autres choses. Il reste qu'elle pourrait davantage infuser dans la société alsacienne une culture autour du bilinguisme, son histoire, sa valeur et sa modernité, notamment dans le magazine de la CeA. Elle devrait aussi entreprendre une évaluation du retour sur investissement de l'ensemble des actions en faveur de la langue et culture régionales menées en Alsace. Ce qui, à tort, n'a jamais été fait à notre connaissance.

Mais la CeA ne dispose **pas des pouvoirs et moyens nécessaires et suffisants** pour redresser une situation désormais **très alarmante**. Une des causes principales en est que **le curseur** est entre les mains de l'État. C'est lui reste le véritable maître des lieux. Et nous savons bien que **les conditions ne sont pas réunies en France** pour assurer ne serait-ce que **la survie** des langues régionales et des cultures qu'elles portent. Le minimum de 30 % d'existence sociale, à l'école, dans l'administration, dans la culture, dans les médias, dans l'économie, etc. n'est **pas même assuré**.

Ce qui serait la base nécessaire sur laquelle, on pourrait opérer une revivification. Nous continuons à perdre en locuteurs, notamment dialectaux, et perte signifie extinction à terme de la pratique linguistique. On nous dira que tous les enfants d'Alsace font de l'allemand à l'école, une des expressions de la langue régionale d'Alsace, mais en règle générale cet enseignement leur est présenté comme un enseignement de langue vivante, voire de langue étrangère. Autrement dit, ils ne savent pas qu'on leur enseigne aussi leur langue, une langue d'Alsace. L'investissement affectif et/ou identitaire n'est pas recherché. Aussi ces enfants ne se sentent-ils pas investis de cette langue et cela n'en fait que des locuteurs de LR qui

s'ignorent. Réaliser la bascule qui donc inverserait la tendance vers un gain de locuteurs est le premier des chantiers.

Concernant la présence de la langue et de la culture régionales à l'école, loin d'assister à des progrès, c'est plutôt le contraire qui est le cas. Cela fait deux ans que **les effectifs** dans le bilingue sont **en régression**, en valeur absolue, comme en valeur relative. L'ouverture de quatre sites en immersif, c'était **surtout de la communication**. De plus ils ont été installés sur des sites existants et ne concernent qu'une cinquantaine d'élèves sur quelque 170 000 que compte l'enseignement primaire en Alsace. L'administration scolaire fait de plus en plus souvent débuter la filière bilingue en moyenne section de la maternelle et **non en petite section**.

De plus en plus souvent aussi, c'est le principe « un maître, deux langues » ou « translanguaging » qui est mis en place, au détriment du principe de Ronjat-Grammont, « un maître, une langue ». La translinguistique peut à la limite convenir lorsque lorsqu'aucune des deux langues n'est dévalorisée par rapport à l'autre. Ce qui est loin d'être le cas en Alsace. Les enseignements en DNL (disciplines non linguistiques) sont en recul et celui de la culture est devenu quasi inexistant.

Le rectorat évoque souvent le manque d'enseignants, mais les forme-t-il? Travaille-t-il à ce que l'Éducation nationale intègre, comme il se doit, dans la fonction publique les enseignants étrangers venus de pays germanophones. Fait-il seulement de l'information à ce sujet dans les pays concernés? Fait-il œuvre d'incitation auprès des étudiants français. Une solution qu'il pourrait préconiser c'est un Erasmus de la formation d'enseignants d'allemand. Prend-il seulement tous les enseignants germanophones que « RecrutoRRs » s'efforce de dénicher? La politique du bilinguisme scolaire est bien insuffisamment évaluée par des spécialistes extérieures au système, tant au niveau des compétences pédagogiques que des résultats langagiers. Par ailleurs, on assiste à une insuffisance de réunions d'informations et de promotion du bilinguisme scolaire. Voilà seulement pour quelques griefs et propositions.

Mais l'école ne fait pas tout, or on a un peu trop tendance en Alsace à tout focaliser sur elle. Les langues et les cultures qui ne sont qu'enseignées, c'est-à-dire qui ne trouvent leur place qu'à l'école, ce sont les langues et les cultures dites mortes. Autrement dit l'enseignement doit impérativement être accompagné, voire devancé d'une pratique sociale, notamment dans les administrations, les médias et dans les activités culturelles. On ne se passionne généralement pas pour les langues qui ne servent à rien.

La société alsacienne n'est **pas traversée** par un récit ou un narratif sur ce qu'est l'Alsace. Chaque Alsacien a **un ressenti** sur le sujet, mais surtout quelque chose de **non travaillé en commun** et l'on assiste à beaucoup d'approximations de contradiction, voire d'élucubrations. En cela, l'Alsace a une histoire, mais **elle n'a pas de mémoire**. La faute en revient principalement à **un très fort déficit** de l'enseignement de l'histoire et de la culture dites régionales et de leur **présence très minimaliste** dans les médias publics.

La culture en Alsace reste largement dominée par un mainstream national très peu ouvert aux réalités culturelles régionales, passées et présentes. Par ailleurs, toutes celles et tous ceux qui assurent les programmations culturelles dans nos villes et nos villages, les chargés de mission notamment, ne sortent-ils pas **du même moule**, des mêmes formations universitaires, dont on sait qu'elles ne réservent pas de grande place à la culture dite régionale qui reste pour eux **une nébuleuse**?

Aussi, sa place dans l'action culturelle est-elle **des plus indigentes**. Et si d'aventure la culture dite régionale trouve de temps à autre une place dans les programmes et programmations, c'est souvent dû à ou à un réflexe **iconoclaste** dans le règne **de l'uniformité** que peuvent avoir celles ou ceux qui sont à la manœuvre, mais **jamais selon un concept global** portant en lui les éléments identificatoires alsaciens.

Les Institutions politiques alsaciennes finalisent en ce moment la transformation de l'OLCA qui jusqu'à présent était une association, en un véritable **Office public de la langue régionale**, l'instar de ce qui existe en Bretagne et au Pays basque. Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès des institutions pour ce que ce nouvel office ait véritablement dans son **cahier de charge** le développement et la promotion de la langue, de la culture et de l'histoire dite régionale.

Qu'à l'instar de feu l'ORBI (office régional pour le bilinguisme), il travaille au développement et à la promotion de la langue régionale dans sa double dimension, allemand standard et dialectes alémaniques et franciques, dans une diglossie qui ne lèse ni le premier ni les seconds, comme en suisse alémanique où les deux cohabitent dans une absence de hiérarchisation. Il faudra aussi que le nouvel office se déploie dans les principales villes d'Alsace par des relais afin d'en assurer une proximité. Nous comptons évidemment être intégrés dans un des organes au moins du nouvel office.

La chose linguistique et culturelle alsacienne a tellement été « négativée » dans les trente ans suivant la fin de la Seconde Guerre mondiale, le temps d'une génération, que si l'on veut vraiment y remédier, l'importance d'un discours de positivation ou de repositivation est de première importance. Et cela ne coûte pas beaucoup de réitérer un discours officiel et public sur la grande efficience sociale, économique et culturelle du bilinguisme français-allemand standard et dialectal et d'une identité reconnue et promue, et que déjà celles et ceux parmi les décideurs qui connaissant l'une et/ou l'autre variante de la langue régionale l'utilise publiquement. Les langues ne meurent pas, c'est leur pratique qui s'éteint.

Enfin, il reste qu'au moment ou un **débat institutionnel** est à l'ordre du jour en Alsace, il faut bien se rendre compte qu'il **ne suffira pas de revenir** à une simple Région Alsace, les Régions françaises disposant de si peu de pouvoirs et de moyens en matière de politique et d'aménagement linguistiques, qu'un simple retour ne permettra **pas de faire plus** que ce qui a été fait avant 2016, c'est-à-dire que des choses à la marge, l'acteur majeur restant comme dit l'État **qui attribue les domaines évoqués à son domaine régalien**. Une vraie spécificité française eu égard à ce qui se fait dans les démocraties environnantes.

Le problème linguistique et culturel alsacien, n'est pas un problème de l'Alsace, c'est un problème français, celui d'une France jacobine qui se tire une balle dans le pied en ne valorisant pas sa propre diversité. Il importe que les forces politiques alsaciennes engagent un fort dialogue avec l'État afin d'obtenir les nécessaires concessions seules à même de remédier à une situation désormais catastrophique. Langue et culture régionales sont très proches du champ de ruines.

Il est un exemple à prendre en considération, celui du Pays de Galles. Il y a plusieurs décennies la pratique du gallois était au plus bas parmi la jeunesse. Après la politique de dévolutions mises en place par Tony Blair, le Pays de Galles s'est vu attribuer les pouvoirs politiques et les moyens financiers qui lui permettent de redresser la situation, de basculer dans le positif. Aujourd'hui, à côté d'être évidemment anglophone à 100 %, la jeunesse galloise et à nouveau gallophone à 50 % et la courbe ne cesse de croître.

Un autre exemple, très récent d'ailleurs, est celui de la **République tchèque**. En février 2023, il a été décidé **d'appliquer la Charte européenne** des langues régionales ou minoritaires à **l'allemand**. En février 2024, la mesure est entrée en vigueur. Dans huit districts du pays, **l'enseignement bilingue sera proposé** dans les écoles maternelles, primaires, secondaires et professionnelles publiques, avec une proportion **de 50%** pour la langue allemande.

L'allemand doit aussi être proposé dans les universités non seulement comme matière (études germaniques), mais aussi comme langue d'enseignement dans d'autres matières. Les médias publics et privés doivent mettre à disposition des émissions en langue allemande. Lors du recensement de 2001, environ 39 000 personnes se sont déclarées germanophones dans la République tchèque. Cette dernière fait donc aujourd'hui œuvre de résilience. On se souvient du sort qui avait été réservé aux Allemands des Sudètes en 1945 et après.

Je dirais pour conclure que pouvoirs et moyens financiers sont les données incontournables si l'on veut redresser la situation alsacienne. Ce qui ne sera pas demandé ne sera pas obtenu. A cela s'ajoute la nécessité d'assurer le développement d'une vraie culture du sujet au niveau de la société alsacienne.

Le chemin vers la transformation passe par **un défi,** celui de basculer vers un nouveau modèle, par une **résilience**, c'est-à-dire par la reprise d'un nouveau développement après un abandon) et enfin par **une responsabilité** à assumer par les piliers de la société : les citoyens, les pouvoirs publics, les corps intermédiaires et le monde économique. PK

Rapport d'activité présenté par le président

(entrevues, réunions : 30 ; réunions publiques, colloques, conférences : 25 : publications au format papier : 2 ; publications sur sites 46 (FAB+ICA). Toutes les publications sont diffusées au format papier ou sur site à quelques 200 grands élus d'Alsace et parfois aux 880 maires, toujours aux médias d'Alsace 190 adresses et parfois aux administrations des institutions quelque 80 adresses, ainsi qu'à un fichier de sympathisants de 13000 adresses construit sur les 10 ans d'existence.) Il en ressort que la l'ICA est bien installée dans le paysage politico-culturel d'Alsace.

A. Réunions, entrevues, colloques, conférences : Janvier

Le 6, entrevue Virginie Fichter, directrice du bilinguisme à la CeA

Le 7, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (tantôt avec le président Bierry, tantôt sans)

Le 9, entrevue avec le député Vincent Thiébaut

Le 25, CA d'ABCM

Février

Le 6, conférence du député Schellenberger au CCA

Le 27, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)

Mars

Le 9, participation à une émission sur BFM Alsace

Le 10, réunion à Ohlungen, présentation du Film

Le 14, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)

- Le 14, Participation à une réunion avec des représentants d'associations catalanes invitées par la CeA
- Le 24, participation au colloque sur l'immersion organisé par ABCM
- Le 31, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)

Avril

- Le 1er, participation au salon du livre de Marlenheim
- Le 4, réunion au Kreis
- Le 12, réunion avec les réviseurs aux comptes
- Le 15, AG d'ICA et de la FAB

Mai

- Le 2, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)
- Le 17, conférence donnée à Innsbruck
- Le 23, réunion du CALR
- Le 27, participation au colloque organisé par C-l'Europe
- Le 30, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)

Juin

- Le 2, mois du bilinguisme à Mulhouse
- Le 8, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)
- Le 8, participation à une réunion organisée par E. Winstein
- Le 10, Vorstand du Kreis
- Le 12, mois du bilinguisme à Sélestat
- Le 14, mois du bilinguisme à Altkirch
- Le 17, AG du Kreis à Wissembourg
- Le 19, mois du bilinguisme à Wissembourg
- Le 23, mois du bilinguisme à Strasbourg
- Le 26, mois du bilinguisme à Saverne
- Le 28, mois du bilinguisme à Haguenau
- Le compte rendu du mois du bilinguisme se trouve sur le site www.fab.alsace
- Le 30, entrevue avec J-P Picaper de C-l'Europe

Juillet

- Le 1er, rencontre au Kreis avec la Badische Heimat
- Le 5, CA d'ABCM
- Le 22, Vorstand du Kreis

Août

- L e 3, conférence au Geschichtsverein Kapplertal
- Le 4, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)
- Le 22, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)
- Le 28, réunion à Vogelgrun
- Le 29, CA d'ABCM

Septembre

- Le 3, réunion à Marckolsheim
- Le 9, participation à Strasculture
- Le 14, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)
- Le 16, Vorstand du Kreis
- Le 30, colloque : Identité Politique et stratégie linguistiques au FEC

Octobre

- Le 13, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)
- Le 14, AG du MPA
- Le 17, entrevue avec le député européen Dorfmann du Südtirol
- Le 28. AG du Filal à Neuwiller-lès-Saverne

Novembre

- Le 6, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)
- Le 11, participation au Salon du livre de Benfeld
- Le 15, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)
- Le 18, colloque "Demain l'Europe?" au FEC
- Le 21, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)

Le 30, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)

Décembre

Le 2, Vorstand du Kreis

Le 2, réunion à Colmar

Le 4, entrevue avec Puppinck et son staff

Le 5, réunion des trois associations ICA, CPA, MPA (idem)

Le 11, réunion au Kreis

Le 12, réunion avec la direction du bilinguisme de la CeA

B. Publications au format papier (diffusion aux membres aux décideurs et aux participants aux diverses réunions, également lisibles sur site)

- Elsass Journal : Langue régionale, un passé méconnu, un présent imparfait, un futur incertain/ Regionalsprache, eine verkannte Vergangenheit, eine unvollkommene Gegenwart und eine ungewisse Zukunft
- Elsass Journal : Identité alsacienne : un renouveau politique pour un renaissance culturelle/ Elsässische Identität: Eine politische Erneuerung für eine kulturelle Wiedergeburt

C. Publications sur sites

- Déclaration liminaire au Conseil académique des langues régionales d'Alsace du 25 mai 2023 par de membres de la Fédération
- Le français en Allemagne, l'allemand en France, Point de vue
- « Construisons ensemble l'Alsace de demain ». , Réponse de la FAB à la Consultation lancée par la CeA
- Lettre à Monsieur le Recteur de l'Académie de Strasbourg
- Classes immersives et définition de la langue régionale
- Enseignement de l'allemand en Alsace, communiqué
- Lettre au Président de la République, Charte européenne des langues régionales ou minoritaires
- Plaques de rue bilingues à Colmar, communiqué
- L'Immersion linguistique vue par le rectorat de Strasbourg
- Associer enseignement des langues régionales et enseignement des histoires et des cultures régionales
- Enseignement de la langue et de la culture régionales d'Alsace : demande, état des lieux et critique
- Point de vue à l'adresse des concepteurs du futur Office public de la langue régionale d'Alsace et de Moselle et à ses futurs membres
- Sprachpraxis im Elsass seit 1918: Ursachen und Auswirkungen
- Discours à l'occasion de la remise du Prix Eugène Philipps
- Faut-il un récit régional à l'instar du récit national ?
- Objectifs et concepts d'un enseignement bilingue, École A.B.C.M. Zweisprachigkeit de Haguenau
- Commémoration de l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, Communiqué
- Manifeste contre le linguicide de la langue régionale d'Alsace
- Église catholique, une Église d'Alsace en France ou une Église de France en Alsace ?
- Proposition de proposition de loi relative a la création d'une
- collectivité territoriale à statut particulier « Alsace »
- Société civile et élu(e)s d'Alsace, quand l'une produit les autres et inversement, au regard de la cause politico-culturelle alsacienne
- Fédéralisme et régionalisme, deux impensés français ?
- Sortie de l'Alsace du Grand Est et retour de la région Alsace, du statu quo à la rénovation républicaine ? Appel au Président de la République
- Le Südtirol

Programmés en 2024 :

- publications des actes des colloques de 2023,
- publication du Recueil 15 ans de l'ICA,
- Réunions publiques autour des 10 ans de la FAB et des 15 ans de l'ICA, centenaire de la naissance d'André Weckmann et trentenaire du décès de Germain Muller
- publication de deux Elsass Journal consacré l'un au Manifeste contre linguicide de la langue régionale, l'autre à l'Appel au Président de la République en faveur d'un retour à une région Alsace
- participation à l'action proposée par PQVNL le 1^{er} juin.
- actions mutualisées avec les associations membres
- attribution du prix Eugène Philipps

. . .

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le président donne lecture du rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

Les réviseurs aux comptes donnent lecture de leur rapport qui est adopté à l'unanimité.

Bureau

L'AG reconduit dans leur fonction, président : Pierre Klein ; vice-présidents : Marie-Christine Huber, Patrick Kintz, René Baumann, Jean-Pierre Berg, Bernard Ulsemer ; secrétaire Jean-Marie Schaeffer ; trésorier : François Ott.

Fait à Strasbourg, le 17 mai 2024

Le président Le secrétaire